

# Le climat économique pendant les négociations

Mars 2005

Vol. 2, n° 1

Le présent rapport effectue un large survol des tendances générales en matière de règlements salariaux et d'autres données économiques touchant les négociations collectives dans le secteur public au Canada. L'information est tirée principalement des sources suivantes : Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques, Banque du Canada, Direction de l'information sur les milieux de travail de Ressources humaines et Développement des compétences Canada et Statistique Canada. L'information concernant le quatrième trimestre et l'ensemble de l'année 2004 correspond généralement aux données les plus récentes auxquelles nous avons accès maintenant. Lorsque c'est possible, des données plus récentes sont fournies.

- **Budget fédéral**

Dans son dernier budget, le gouvernement fédéral a raté l'occasion d'utiliser son énorme excédent budgétaire pour régler les graves problèmes sociaux du pays et remettre en état les infrastructures matérielles vieillissantes. Les paiements effectués par le gouvernement fédéral aux provinces et aux territoires ne s'accompagnent d'aucune condition. Même si on accorde un peu plus d'argent aux garderies, rien n'est fait pour empêcher l'expansion des services à but lucratif. C'est aussi vrai pour les sommes destinées aux infrastructures municipales et aux soins de santé.

Encore une fois, le budget accorde plus d'argent aux riches et aux entreprises plutôt que de soutenir les personnes appauvries de même que les travailleuses et les travailleurs. Il ouvre la porte à plus de 13 milliards de dollars de réductions d'impôts au cours des trois prochaines années, ce qui profitera injustement aux personnes à revenu élevé.

L'élimination des plafonds sur les placements à l'étranger imposés aux caisses de retraite et aux REER a des répercussions énormes. On ouvre grande la porte à la fuite des capitaux hors du pays et on restreint la possibilité que les caisses de retraite soient utilisées pour l'investissement public dans les infrastructures. Les placements des caisses de retraite dans des obligations de l'État pour l'aménagement d'infrastructures deviennent encore moins intéressants que des placements plus risqués mais potentiellement plus rentables dans des pays où les salaires sont peu élevés.

Le gouvernement n'a chiffré aucun objectif pour Kyoto. L'enseignement secondaire et le logement bénéficient d'un soutien mitigé et les sommes allouées aux Autochtones sont décevantes.

- **Prévisions**

La Banque du Canada ne devrait pas augmenter les taux d'intérêt dans un proche avenir. Il y a quelques mois, la Banque croyait que le dollar canadien se renforçait à cause de la demande

mondiale de produits de base du Canada, comme les produits miniers et le pétrole. Cependant, l'énorme déficit commercial des États-Unis inquiète de plus en plus les investisseurs qui ont fait chuter le dollar américain sur les marchés mondiaux des devises. C'est le principal facteur qui explique la vigueur du dollar canadien. Il est encore possible que les exportations de produits manufacturiers canadiens aux États-Unis poursuivent leur recul.

La Banque du Canada estime que la croissance économique ne sera pas aussi forte qu'elle le prévoyait en octobre 2004, mais elle devrait demeurer autour de 3 %<sup>1</sup>.

On prévoit que l'économie canadienne continuera de subir l'influence du prix du pétrole, de l'expansion économique en Chine et du déséquilibre de la balance commerciale des États-Unis avec les pays de l'Asie de l'Est<sup>2</sup>.

Le Fonds monétaire international constate avec plaisir que la situation au Canada est favorable à l'entreprise et apprécie la stratégie de la Banque du

Canada en vue de maintenir l'inflation à un bas niveau, de même que les efforts de réduction de la dette et les surplus budgétaires du gouvernement libéral.

Cependant, le FMI estime que le Canada est exposé aux répercussions des changements dans l'économie mondiale, particulièrement le ralentissement prévu de l'économie aux États-Unis, et qu'il devra par conséquent accroître la souplesse de son marché de la main-d'œuvre. Le FMI suggère aussi une réforme majeure afin de contenir les coûts des soins de santé, la poursuite de la prudence budgétaire de même qu'un effort constant de réduction de la dette<sup>3</sup>.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est encore plus directe. Elle recommande que le Canada réduise les coûts du système de santé public, notamment en encourageant la sous-traitance<sup>4</sup>. Elle suggère aussi que le Canada libéralise les services, diminue le soutien au revenu, de façon à ce que les gens acceptent des emplois qu'ils refuseraient autrement, et qu'il réduise les obstacles à la propriété étrangère.

**Tableau 1 : Indicateurs de la croissance et de l'inflation par province, et projections, en pourcentage**

	PIB prévu 2005 RBC GF	PIB prévu 2005 RBC GF	IPC 2004	PIB prévu 2005 RBC GF	IPC prévu 2005 RBC GF
T.-N.	1,6	1,4	1,8	2,4	1,7
Î.-P.-É.	2,2	2,0	2,1	1,4	2,1
N.-É.	2,4	2,5	1,8	1,9	1,8
N.-B.	2,7	2,5	1,5	2,4	1,5
Qué.	2,8	2,6	1,9	2,0	1,5
Ont.	3,0	2,6	1,9	2,2	1,4
Man.	2,7	2,4	2,0	1,5	2,0
Sask.	2,9	2,8	2,2	1,8	1,9
Alb.	3,9	4,0	1,4	2,4	1,5
C.-B.	3,7	3,4	2,0	2,8	1,5
CAN.	3,0	2,8	1,9	2,2	1,5

Sources : RBC Groupe Financier, « Prévisions économiques provinciales » et « Perspectives économiques et financières », décembre 2004, <http://www.rbc.com/newsroom/pdf/20041216economic-table.pdf>; données tirées de Statistique Canada, IPC, janvier 2005, tableau 7 (non désaisonnalisé) par province et pour Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit, 2000-2005, 1992=100; BMO Groupe Financier, « Perspectives économiques provinciales », février 2005 <http://www.bmo.com/economic/regular/regtable.html>.

- **Inflation**

En janvier 2005, l'IPC a augmenté de 2 % comparativement au coût des produits de consommation de base à la même période l'an dernier. Les prix de

l'essence de même que ceux du logement, l'impôt foncier et le coût des repas pris au restaurant ont joué un rôle dans cette augmentation.

**Tableau 2 : Inflation et inflation mesurée par l'indice de référence au Canada, 2002 à ce jour**

	2002	2003	2004T1	2004T2	2004T3	2004T4	Moyenne annuelle	Dernières données
IPC	2,2	2,8	0,9	2,2	2,0	2,3	1,9	2,0 janv.
Inflation, ind. de réf.	2,3	2,2	1,3	1,7	1,6	1,6	1,6	1,6 janv.

D'après Statistique Canada, *Indice des prix à la consommation*, Janvier 2005, tableau 4, p. 19; Banque du Canada, *Indicateurs des pressions s'exerçant sur la capacité de production et l'inflation au Canada*, [www.bankofcanada.ca/en/indinf.htm](http://www.bankofcanada.ca/en/indinf.htm), 1<sup>er</sup> décembre 2004.

## • Travailleuses/travailleurs du secteur public et mondialisation

Les travailleuses et travailleurs du secteur public et du secteur privé sont tous touchés par l'évolution de l'économie mondiale. En effet, la plupart des gouvernements aux paliers provincial et fédéral continuent d'orienter nos économies régionales et nationale vers l'économie mondiale. Même si les travailleuses et travailleurs du secteur public sont, règle générale, mieux protégés contre les effets directs de l'économie mondiale, la mondialisation, de bien des façons, a des répercussions directes.

Voici des exemples d'effets de la mondialisation en matière de *commerce international* :

- Si les exportations canadiennes vers les États-Unis diminuent et que des emplois sont perdus, l'assiette fiscale se rétrécit mais le seul salaire qui reste dans la famille pourrait être un salaire du secteur public.
- Les employeurs du secteur public achètent des fournitures provenant de l'extérieur du Canada ou dont le prix est influencé par la hausse du coût de l'essence.
- Notre économie est fortement tributaire du commerce avec les États-Unis et l'instabilité de ces derniers nous touche tous.

Voici des exemples d'effets de la mondialisation liés à la *finance internationale* :

- Les gouvernements empruntent de l'argent de prêteurs internationaux ou obligent des emprunteurs du secteur public à le faire eux-mêmes.
- Les caisses de retraite du secteur public peuvent effectuer des placements illimités à l'extérieur du Canada.
- Le Fonds monétaire international presse les pays du Sud de rembourser leur dette en réduisant les dépenses dans le domaine social. Par conséquent, des infirmières philippines sont exploitées au Canada comme travailleuses du secteur privé de la santé dans le cadre des programmes de soins en résidence.

Voici des exemples d'effets de la mondialisation liés à l'*investissement international* :

- Les sociétés mondiales essaient d'obliger les gouvernements à autoriser l'investissement étranger dans la prestation de services publics au Canada.
- Les gouvernements modifient leurs politiques fiscales afin d'encourager l'investissement étranger.
- Le secteur public utilise des mesures internationales du rendement afin de réorganiser le travail selon les « normes de l'industrie ». De cette façon, les entreprises peuvent comparer la rentabilité des milieux de travail, augmenter leur charge de travail, réduire le personnel et justifier les privatisations.
- Les sociétés mondiales peuvent établir des centres d'appels ou des centres de traitement des données servant les citoyens du Canada à partir de l'étranger.

## • Bénéfices des entreprises

Les entreprises canadiennes ont déclaré des bénéfices records en 2004. En effet, les entreprises ont accumulé 204,5 milliards de dollars de bénéfices, soit 18,8 % de plus qu'en 2003. Les banques ont annoncé des bénéfices records de 21,3 milliards de dollars en 2004. Dans l'ensemble, le secteur financier a déclaré une hausse des

dividendes après bénéfices d'impôt de 27,3 % comparativement à 2003.

Les deux premiers trimestres de l'année ont été les plus rentables à cause de l'augmentation des prix des ressources, des dépenses des consommateurs et du niveau de l'emploi, des faibles taux hypothécaires, de la construction d'immeubles et de la demande de produits canadiens à l'étranger. Puisque

le dollar américain a perdu de sa vigueur vers la fin de l'année, les exportations de produits manufacturiers du Canada ont ralenti<sup>5</sup>. Les prises de profits ont ralenti au quatrième trimestre dans les secteurs des finances, de l'énergie, de l'automobile, des producteurs de métaux primaires, du pétrole et du charbon. Cependant, les secteurs du bois, du papier et des produits chimiques ont enregistré des bénéfiques records au quatrième trimestre.

- **Chômage**

Le taux de chômage s'élevait à 7 % en janvier, soit le même niveau que le mois précédent. Les pertes d'emplois ont été nombreuses chez les jeunes, mais le

taux de chômage des jeunes ne montre pas toute la réalité. Officiellement, 12,8 % d'entre eux étaient en chômage en janvier mais, en fait, la situation était encore plus grave à cause du nombre de jeunes qui ont renoncé à chercher un emploi au cours du mois. Par conséquent, ils n'ont pas été comptés. Dans tout le Canada, on a enregistré une baisse de 48 000 emplois dans le secteur public en janvier, y compris 14 000 emplois dans les soins de santé et l'assistance sociale et 14 000 dans l'administration publique. Le nombre d'emplois dans le secteur privé a augmenté de 42 000 en janvier. L'emploi dans le secteur public a progressé de 0,9 % au cours des 13 derniers mois. Quant à l'emploi dans le secteur privé, il avait augmenté de 1,5 % pendant la même période<sup>6</sup>.

**Tableau 3 : Taux de chômage au Canada, décembre 2004-janvier 2005, désaisonnalisé, en pourcentage**

	Décembre 2004	Janvier 2005	Variation
Canada	7,0	7,0	0
Terre-Neuve et Labrador	14,4	14,4	0
Île-du-Prince-Édouard	10,4	10,5	0,1
Nouvelle-Écosse	8,9	8,7	-0,2
Nouveau-Brunswick	9,4	9,7	0,3
Québec	8,6	8,4	-0,2
Ontario	6,8	6,7	-0,1
Manitoba	5,0	5,1	0,1
Saskatchewan	5,3	4,9	-0,4
Alberta	4,4	4,4	0
Colombie-Britannique	6,2	6,5	0,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 4 février 2005

- **Rajustements salariaux issus des principaux règlements**

En 2004, le taux moyen des rajustements salariaux des unités de négociation comptant plus de 500 employés s'établissait à 1,7 % au Canada. Les compressions et les gels

de salaires en Colombie-Britannique et à Air Canada ont eu un effet sur ce pourcentage. La dernière fois que les parties à ces règlements avaient négocié, les rajustements salariaux se chiffraient à 3,1 %.

**Tableau 4 : Règlements salariaux moyens, grandes unités de négociation, 2003-2004**

	2003	2004 T1	2004T2	2004T3	2004T4	2004
Ensemble	2,5	2,8	1,3	1,3	2,2	1,7
Secteur public	2,9	2,8	-0,4	1,6	2,1	1,3
Secteur privé	1,2	2,7	2,5	0,9	2,6	2,2

Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Direction de l'information sur les milieux de travail, Rajustements salariaux issus des principaux règlements, *Bulletin des règlements salariaux*, 15:11, novembre 2004.

Par niveau de compétence, les augmentations de salaires s'élevaient en moyenne à 3 % en Ontario. Le Nouveau-Brunswick a signalé l'augmentation la plus forte, soit 4,3 %. Les rajustements salariaux moyens des Maritimes étaient de 3,4 % et, dans la région de l'Atlantique, ils s'établissaient à 2,3 %.

Les rajustements salariaux s'établissaient en moyenne à -1,6 % en Colombie-Britannique. Au Québec, des augmentations de salaires moyennes de 2,5 % ont été enregistrées et les rajustements salariaux dans les provinces des Prairies se chiffraient à 2,8 %.

**Tableau 5 : Rajustements salariaux par niveau de compétence (pourcentages moyens), 2003, 2004**

	T-N-Labr.	ÎPÉ	N-É	N-B	Qué	Ont	Man	Sask	Alta	CB	Multi-prov.	Comp. féd.	Secteur public	Secteur privé
2003	3,1	3,2	3,3	2,8	2,2	3,3	2,8	3,0	3,0	1,3	2,5	1,8	2,9	1,2
2004	1,0	2,4	3,6	4,3	2,5	3,0	2,6	0,9	3,1	-1,6	2,8	1,6	1,3	2,2

Source : Direction de l'information sur les milieux de travail, *Bulletin des règlements salariaux*, février 2005, 16:2, p. 5.

**Différences sectorielles – Principaux règlements en 2004 (pourcentages)**

• Secteur primaire	2,9
• Services d'utilité publique	3,1
• Construction	2,7
• Fabrication	2,4
• Commerce de gros et de détail	1,5
• Transport	0,5
• Information et culture	2,8
• Finances, services prof.	1,3
• Formation, santé et services sociaux	0,7
• Industrie du divertissement et de l'accueil	2,6
• Administration publique	2,4

Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Direction de l'information sur les milieux de travail, *Bulletin des règlements salariaux*, février 2005.

- **Rajustements salariaux pour les petites, moyennes et grandes unités de négociation, 2004**

Les petites unités de négociation (100-499 employés) ont affiché une augmentation moyenne de 2,7 %. Dans cette catégorie, les règlements dans le secteur public ont enregistré des gains de 2,8 % et, dans le secteur privé, de 2,5 %.

Dans les unités de négociation moyennes, les rajustements salariaux se sont élevés en moyenne à 2,8 % en 2004. Les pourcentages étaient respectivement de 2,9 % dans le secteur public et de 2,6 % dans le secteur privé.

Dans les grandes unités de négociation, les règlements se chiffraient à 1,3 %. Pour le secteur public et le secteur privé, les pourcentages étaient respectivement de 0,7 % et de 2,1 %<sup>7</sup>.

Tableau 6 : Règlements récents choisis – Octobre, novembre, décembre 2004

Employeur	Catégorie d'emploi	Augmentation annuelle moyenne en pourcentage	N <sup>bre</sup> d'employés	Durée (mois)	Expiration
B.C Ferry Services, C.-B.	Personnel naviguant	0,4	4 500	60	2008-10-31
Rentokil Initial Canada, Ont.	Agents de sécurité	2,0	1 400	36	2007-06-30
Membres du conseil d'administration du district scolaire n° 39, C.-B.	Employés de bureau	0,0	1 100	24	2005-06-30
Conseil scolaire du district catholique Centre-Sud, Ont.	Personnel enseignant	2,0	730	24	2006-08-31
Gouvernement du Nouveau-Brunswick, N.-B.	Employés non médicaux	3,0	5 760	48	2007-06-30
Hôpital d'Ottawa, Ont.	Professionnels de la santé et des services sociaux	2,3	2 000	36	2005-03-31
Ville de Montréal, Qué.	Cols bleus	0,8	6 860	68	2007-08-31
Gouvernement du Canada, CAN.	Sciences sociales	2,3	2 730	36	2006-09-30
Services de police d'Ottawa, Ont.	Agents de police	3,8	1 090	24	2004-12-31
Conseil scolaire du district du Grand Nord de l'Ontario, Ont.	Personnel enseignant	2,0	270	24	2006-08-31
Le Réseau de transport de la Capitale, Qué.	Chauffeurs d'autobus	2,3	700	72	2009-06-30
Continuing Care Employers Association, Alb.	Infirmières et infirmiers	3,2	500	36	2006-03-31
Université du Manitoba, Man.	Personnel de soutien	3,0	1 600	36	2007-09-19
Ville de London, Ont.	Cols bleus	2,9	550	24	2005-12-31
Gouvernement de la Saskatchewan, Sask.	Cols blancs et cols bleus	0,7	10 000	36	2006-09-30
Securicor, Qué.	Messagers	6,6	220	26	2006-12-31
Télébec, S.E.C., Qué.	Personnel technique	3,0	340	24	2006-07-22
Conseil scolaire du district catholique Franco-Nord, Ont.	Personnel enseignant	3,0	260	48	2008-06-30
Division scolaire Lord Selkirk, Man.	Personnel enseignant	3,0	340	36	2006-06-30
Opéra de Vancouver, C.-B.	Machinistes de plateau	3,0 (IVC)	260	48	2008-06-30
Ontario Power Generation, Ont.	Scientifiques et professionnels (énergie nucléaire)	3,0	900	12	2005-12-31
Laidlaw Transit, Ont.	Chauffeurs d'autobus	2,5	190	36	2007-08-31
CSD des écoles catholiques du Sud-Ouest, Ont.	Personnel enseignant	2,0	420	24	2006-08-31
Université de Moncton, N.-B.	Personnel de soutien	3,0	170	60	2008-04-30

Employeur	Catégorie d'emploi	Augmentation annuelle moyenne en pourcentage	N <sup>bre</sup> d'employés	Durée (mois)	Expiration
Ville de Vaughan, Ont.	Cols bleus	3,5	150	36	2007-03-31
Commission de la Capitale nationale, Ont./Qué.	Toutes catégories	2,4	360	48	2007-12-31
Ontario Power Generation, Ont.	Scientifiques et professionnels (hors secteur nucléaire)	3,0	2 100	12	2005-12-31
United Parcel Service, CAN.	Chauffeurs de camion	2,6 (IVC)	3 800	72	2010-07-31
Bibliothèque publique d'Ottawa, Ont.	Bibliothécaires	2,7	650	36	2006-12-31
Insurance Corporation of BC	Service et entretien	0,0	4 200	36	2006-06-30
Board of Trustees, RVSD, N° 41, Alb.	Personnel enseignant	2,6	840	48	2007-08-31
Calgary RCSSD, n° 1, Alb.	Personnel enseignant	2,3	2 700	24	2006-08-31
Université Carleton, Ont.	Adjoints à l'enseignement	3,0	1 200	24	2006-08-31
Health Employers Ass'n, C.-B.	Professionnels de la santé et des services sociaux	0,0	580	24	2006-03-31
Nova Scotia Ass'n Health Organizations, N.-É.	Professionnels de la santé et des services sociaux	2,9	3 300	24	2006-03-31
Association des hôpitaux de l'Ontario	Professionnels de la santé	2,5	1 650	24	2006-10-10
Université de Toronto, Ont.	Service et entretien	2,5	580	24	2006-06-31
Winnipeg Regional Health Authority, Man.	Personnel administratif et de soutien	3,2	580	36	2006-03-31
Agence du revenu du Canada, CAN.	Personnel administratif et de soutien	2,4	33 160	48	2007-10-31
Agence Parcs Canada, CAN.	Personnel administratif et de programmes	2,4	4 320	48	2007-08-04
Municipalité régionale de York, Ont.	Cols blancs	3,0	1 890	36	2007-03-31
Municipalité régionale de York, Ont.	Personnel non médical	3,0	520	36	2007-03-31

Source : Direction de l'information sur les milieux de travail, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, *Bulletin des règlements salariaux*, décembre 2004 p. 4, 8; janvier 2005, p.4, 8; février 2005, p.6-7.

**Règlements récents :**

- Le Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario, représentant 22 000 travailleuses et travailleurs du secteur hospitalier, a conclu un accord préliminaire avec l'Association des hôpitaux de l'Ontario. L'accord comprend une augmentation de salaire de 3 % la première année et de 2,5 % la deuxième, de même qu'une prime de 1 % à la signature pour la première année. On note des améliorations au chapitre des frais médicaux, des congés de deuil, des congés de compassion, de même qu'une amélioration majeure des clauses touchant la sécurité d'emploi.
- La section locale 3906 du SCFP a signé une convention avec l'Université McMaster prévoyant une augmentation de 2,2 % la première année et de 2,3 % la deuxième pour les assistants à l'enseignement diplômés :  
(A) Les assistants à l'enseignement du premier cycle obtiendront des augmentations de 5,7 % et de 4,5 %.  
(B) La section locale a aussi obtenu une bonification des clauses de la convention sur la discrimination et le harcèlement, la formation et les heures de travail. Les autres assistants à l'enseignement titulaires d'un diplôme de premier cycle bénéficieront du taux A. Cela signifie qu'ils recevront une augmentation de 104 % la première année du contrat. La section locale 3906 du SCFP compte 1 850 membres.

<sup>1</sup> Au cours des deux dernières années, le dollar canadien s'est apprécié de quelque 25 % par rapport au dollar américain. En janvier 2003, le dollar canadien valait en moyenne 65 cents US alors qu'en janvier 2005, il s'échangeait en moyenne à 82 cents US.

<sup>2</sup> Banque du Canada, « Mise à jour du Rapport sur la politique monétaire », janvier 2005.

<sup>3</sup> Fonds monétaire international, « Consultation de l'article IV sur le Canada en 2005 : Conclusions préliminaires de la mission du FMI », 2 décembre 2004. <http://www.imf.org/external/np/ms/2004/120104.htm>

<sup>4</sup> Organisation de coopération et de développement économiques, « Réformes économiques 2005, Note par pays : Canada », 1<sup>er</sup> mars 2005.

<sup>5</sup> Statistique Canada, *Le Quotidien*, vendredi 25 février 2005. [www.statcan.ca/Daily/Francais/050311/q050311a.htm](http://www.statcan.ca/Daily/Francais/050311/q050311a.htm).

<sup>6</sup> Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, vendredi 4 février 2005.

<sup>7</sup> Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Direction de l'information sur les milieux de travail, *Bulletin des règlements salariaux*, février 2005, p. 9.

ssj/sepb 491

S:\Research\WPTEXT\N-ESP\Economic Climate\March 2005-fr.doc